



Lettre électronique aux ami-e-s des rivières vivantes

Le SDAGE Loire Bretagne : adopté mais faible participation du grand public à la consultation



Le SDAGE 2016-2021 a été adopté par le comité de bassin le 4 novembre avec 129 voix pour, 6 contre, 14 abstentions et 17 votes blancs.

5 000 avis, émanant d'assemblées, d'acteurs (dont SOSLV) et d'habitants, ont été reçus et intégrés au projet. La participation des citoyens du bassin reste faible (4200 retours pour 1,2 millions d'habitants) alors que plus de 500 partenaires ont mené près de 2000 actions pour faire connaître le SDAGE auprès de ce public

Un "Centre National de Restauration des Rivières"

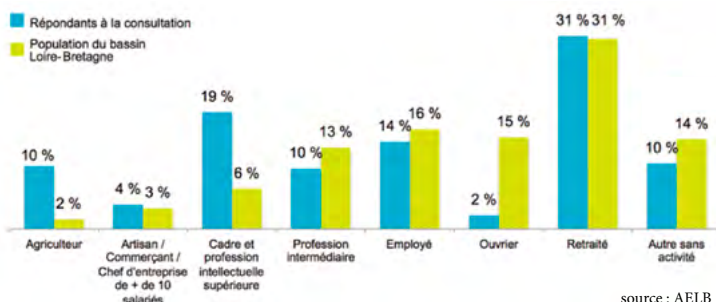
L'Onema a organisé, le 1^{er} décembre, une réunion autour de la création d'un futur "Centre National de Restauration des Rivières". Ce centre, rattaché au Réseau Européen pour la Restauration des Fleuves, aura pour but de faciliter la mise en œuvre des politiques publiques induites par la Directive Cadre sur l'Eau. Une quarantaine de personnes, venus d'horizons les plus divers, ont participé aux ateliers permettant de dessiner les contours d'un dispositif contribuant à renforcer la culture partagée autour de la restauration de notre « capital rivières ». Des présentations ont été faites sur des instruments de ce type, déjà en place, en Angleterre, en Italie, en Finlande, dont le représentant, Jukka Jormola, a cité le travail pionnier fait sur la Loire. ERN-SOS LV était la seule ONG présente pour les premiers pas de ce projet prometteur, qui va aider à l'émergence de la nouvelle culture des rivières dont nous avons tous besoin.

Cartographie des cours d'eau : Haute-Loire un mauvais exemple

La circulaire de la Ministre de l'Ecologie impose depuis cet été aux préfetures de cartographier les cours d'eau. Pour le très important linéaire restant à cartographier, le délai de fin d'année est beaucoup trop court pour un travail rigoureux et concerté d'autant plus que chaque préfecture met en place sa propre méthode. Situé en tête de bassin avec un réseau dense de tout petits cours d'eau, la Haute Loire s'est fixé l'objectif en 2015 de cartographier des cours d'eau de 20% des communes avec une méthode solide et un travail de terrain important mais hélas sans représentant d'associations (ni fédération de pêche, ni de protection de l'environnement). Seuls sont représentés les services de l'Etat (ONEMA et DDT), un élu municipal et la chambre d'agriculture... Ce sont eux qui statuent sur chaque écoulement (cours d'eau ou pas). Rappelons que ce qui ne sera pas cartographié ne sera pas soumis à la loi sur l'eau ! Un nouveau danger pour nos rivières ?

(jury citoyens, stand sur les marchés, travail avec les étudiants, émissions de radio, relais sur internet...). L'appropriation du dossier reste difficile pour un novice ce qui explique ces chiffres. Par contre, on note une forte participation du monde agricole (10% des avis alors qu'il représente 2% de la population du bassin). Sans étonnement les 800 contributions libres ont beaucoup traitées de la gouvernance et de l'agriculture.

Le nouveau SDAGE fixe comme objectif 61% des eaux en Bon Etat d'ici 2021, intègre mieux les enjeux du littoral, du changement climatique, renforce le rôle des SAGE. Le défi est maintenant de faire connaître et mettre en œuvre cette stratégie au niveau local. Tous les résultats de la consultation sur : www.prenons-soin-de-leau.fr



source : AELB

Maintenons la connaissance sur l'estuaire : Signez la pétition pour le GIP Loire Estuaire

La Loire et son estuaire sont des biens communs d'intérêt local, régional, national et même international. Les institutions publiques, le monde industriel et agricole, les citoyens et habitants se sont toujours préoccupés de la coexistence de ces milieux d'exception avec les activités humaines.

En 1998, les acteurs locaux et régionaux ont eu la bonne initiative de créer un outil de connaissance intégrant la complexité de la Loire, de la Maine à la mer, et de ses évolutions, pour mieux la comprendre et la faire comprendre au Grand Public et aux décideurs. L'objectif était aussi d'éclairer les gestionnaires et les utilisateurs dans la conduite des projets sur le fleuve et son estuaire.

Cet outil est devenu, en 2004, le Groupement d'Intérêt Public Loire Estuaire. Il vient d'être reconduit pour la seconde fois, sur la période 2015 – 2021, par arrêté interministériel. Alors que le GIP Loire Estuaire se sépare de son pôle "Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux" (SAGE) fin 2015, son avenir à court terme est compromis par un désengagement financier de certains de ses membres. Le contexte appelle pourtant, plus que jamais, à la valorisation et la mise en perspective de l'ensemble des connaissances acquises par le GIP Loire Estuaire.

Signez la pétition sur www.change.org ([lien ici](#)) adressé à
M. le Président du GIP Loire Estuaire
M. le Préfet de la Région Pays de Loire

Un « Plagepomi » qui se renforce, dans un bon climat



Le « PLAN de GEstion des POissons MIgrateurs » voté il y a 2 ans pour la période 2014-2019 est l'instrument de pilotage de l'effort de restauration du saumon et des migrateurs sur le bassin de la Loire, dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature (4.1.1994). Le taux de réalisation des 193 mesures du Plan est encourageant. L'appropriation progresse sur le bassin, la population de saumon s'accroît. Mais il reste beaucoup à faire pour la restauration de la continuité, notamment sur les 16 ouvrages prioritaires identifiés, l'entretien et le suivi des dispositifs de franchissement, le respect du Droit, certains préfets, comme celui de l'Indre, semblant considérer que le Droit de l'Environnement est un droit de second rang. Le déficit de communication subsiste, ainsi qu'un défaut

d'implication des élus et des instruments de pilotage que sont les SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Le dialogue avec le monde agricole est insuffisant. Les nouveaux problèmes, comme la prédation par les silures, doivent être étudiés. La question de valorisation de l'effort de restauration, avec la création de ressources pour des territoires ruraux en difficulté, à partir de la pêche récréationnelle au saumon est encore génératrice de malentendus, de controverses. Il subsiste également une tension entre les acteurs au sujet du repeuplement, une pratique indispensable pour aider à la remontée des effectifs, tant que les habitats ne sont pas restaurés, ce qui va prendre des décennies. Globalement, le climat d'échange, avec tous les acteurs autour de la table, est de qualité.

Plus d'infos : www.centre.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-gestion-des-poissons-a987.html

RIFM : 77 participants, du jamais vu !



La 19^{ème} édition de Rivières d'Images et Fleuves de Mots s'annonce déjà comme un très grand succès. 77 classes et groupes de jeunes se sont inscrits, c'est un record ! Le thème proposé : "quelles drôles de petites bêtes vivent dans ma rivière ?" semble susciter l'enthousiasme des jeunes ligériens et de leurs professeurs. www.rifm.fr

Poutès : l'Allier bientôt dans son nouveau lit



Les travaux débuteront à l'été 2016 avec la vidange provisoire du plan d'eau et le retalutage des berges de l'Allier. La vidange définitive sera à l'été 2017. Retrouvez tout le projet, son actualité et son historique sur le nouveau site collaboratif : www.nouveau-poutes.fr

Salmon Summit en vidéo



Les vidéos et présentations du colloque qui s'est tenu à Huningue du 1er au 3 octobre (bassin du Rhin) sont en ligne : www.salmon-summit.org/presentations-and-summary

Directeur de publication :

Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante

Comité de rédaction : Martin Arnould, Simon Burner, Roberto Epple, Corinne Forst, Lucie Galland

Mise en page : Corinne Forst

Contact : SOS Loire Vivante - ERN France

8 rue Crozatier, 43000 Le Puy-en-Velay,

France +33 (0) 4.71.05.57.88

sosloirevivante@rivernet.org

www.sosloirevivante.org

WORLD FISH MIGRATION DAY PROPOSEZ UN EVENEMENT



La journée mondiale des poissons migrateurs cherche à rendre le grand public et nos élus conscients de l'importance de restaurer les continuités écologiques pour la vie de nos migrateurs. A travers le monde des actions locales s'organisent. Animation grand public, présentation de travaux de recherche, inauguration d'un projet... Proposez un événement et rejoignez les 80 évènements déjà inscrits.

www.worldfishmigrationday.com

Des actes d'un autre temps

Des violences inadmissibles contre l'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE) se sont produites le 9 novembre dernier. Un commando d'agriculteurs se déclarant de la Coordination Rurale a fait irruption dans les locaux de l'ALEPE. Après avoir séquestré le personnel salarié au travail, ils ont violemment saccagé le bureau en jetant des carcasses de brebis pleines d'asticots, en piétinant les écrans d'ordinateurs et en jetant du matériel et des dossiers par la fenêtre. Leur seule revendication : que l'ALEPE reconnaisse l'éleveur comme une espèce à protéger et le loup une espèce à éradiquer". Il est particulièrement choquant que des individus prétendant défendre les intérêts d'une profession s'en prennent violemment aux membres d'une association de protection de la nature reconnue d'utilité publique, œuvrant pour l'intérêt général de la société et des générations futures.

SOS Loire Vivante condamne fermement ces actes violents d'un autre temps et apporte tout son soutien à l'ALEPE. Lire le communiqué de l'ALEPE : <http://lozere.alepe.over-blog.com/2015/11/saccage-a-l-alepe.html>

Préserver l'étang du Lauzet (43)

SOS Loire Vivante vient d'acquérir 8 ha en bord de Loire. Cette ancienne gravière (voir photo en entête) et les prairies alentours serviront de zones d'expansion des crues. Nous lançons un appel à souscription pour préserver ce site : voir sur notre site : www.sosloirevivante.org

Regard ailleurs

De plus en plus de voix scientifiques s'inquiètent de ce qui ressemble à un dérèglement du bassin de l'Amazone, victime d'une sorte de dessèchement qui pourrait lui faire perdre son rôle de régulateur du climat mondial. Pourtant, la question de la contribution des grands barrages au dérèglement climatique n'est pas au menu de la COP 21. Les grands barrages, cause importante de déforestation, constituent une des atteintes majeures à l'écosystème et ses habitants. Une certaine d'ouvrages sont prévus, dont 7 sur le Tapajos, un des principaux affluents en rive droite du fleuve. Heureusement, la société civile et quelques institutions courageuses veillent. ONG, juges, journalistes se battent pour un modèle de

développement plus durable. Ainsi, le chantier du méga barrage de Belo Monte, qui pourrait détruire 50 000 hectares de forêts, (500 km²) a été stoppé temporairement par l'Agence de l'environnement brésilienne IBAMA. Ceux des méga-barrages de Jirau et Santo Antonio, construits pour partie par le français GDF Suez, allié à l'entreprise Odebrecht, une des plus corrompues du Brésil, avaient été stoppés l'an dernier pour leur rôle dans les graves inondations qui avaient dévasté deux villes de l'Etat de Rondônia. Mais il n'y a pas que l'hydroélectricité qui endommage l'Amazonie. Récemment, deux barrages miniers, propriété de la plus grande entreprise du secteur, l'Australienne BHP Billiton, se sont rompus dans l'Etat du Minas Gerais et ont semé la dévastation. Jour après jour, la folie des hommes ronge la plus grande forêt du monde.

